



ILLUSTRATION: STACY BELLANGER, BEN-ALME  
AGENCE: MOLOTOV

**8**  
MARS | Journée internationale  
des droits des femmes  
2022

# Votre conseil sectoriel



En bas: Rollande Pélissier (2<sup>e</sup> conseillère), Laurielle Bastien (Trésorière), Lise Noël Latour (1<sup>re</sup> conseillère), Raymond-M. Arsenault (Président)

En haut: Claudine Bilodeau (2<sup>e</sup> vice-présidente), Régent Beauvais (1<sup>er</sup> vice-président), Clémence Cossette (secrétaire).

## Vos responsables de dossier

Assurances	Élaine Lacombe
Cartes	Monique Thibodeau
Environnement	Nicole Laramée
Femmes	Micheline Tremblay
Fondation Laure-Gaudreault	Claudine Bilodeau
Hommes	Régent Beauvais
Internet	Laurielle Bastien
Retraite	Micheline Tremblay
Sociopolitique	Raymond-M. Arsenault
Statuts et règlements	
Téléphonie	Jeannette Bédard

## L'équipe du bulletin

Claudine Bilodeau	Claire Godard
Chantal Grenier	Jean Morissette
Raymond-M. Arsenault	

## Dans ce numéro:

Mot du président	P. 3
Mot de la présidente régionale	P. 4
Fondation Laure-Gaudreault	P. 5
Bail résidentiel	P. 6
ASSUREQ	P. 7
Assurances	P. 8
Comité des femmes	P. 10
Comité des hommes	P. 11
« Cap sur la dignité »	P. 12
Comité de la retraite	P. 13
Aide médicale à mourir	P. 14
Message aux membres	P. 14
Ces personnes nous ont quittés	P. 15
Convocation assemblée générale	P. 16

## Mot du président

---



*Raymond-M. Arsenault*

C'est avec le même espoir que suscite l'arrivée prochaine du printemps que je m'adresse à vous en ces temps difficiles de la pandémie.

L'année 2021-2022 s'annonçait prometteuse avec une hausse de participation à nos activités du secteur malgré les restrictions sanitaires de la santé publique. Le brunch de l'accueil recevait 70 participants, l'hommage aux aînés a battu un record avec 55 inscriptions en dépit d'une limite sanitaire de 50 et le social de Noël a accueilli 75 membres et conjoints dans une fête de l'amitié enjolivée par un spectacle inhabituel, soit un récital d'opéra.

Mais la vilaine souche Omicron est venue contrecarrer nos plans en nous obligeant à annuler la première activité sportive au calendrier, soit notre sortie ski de fond, ainsi que notre social de la St-Valentin que nous avons remplacé par l'envoi d'une carte virtuelle à nos membres.

Malgré ces difficultés, l'association n'est pas restée inactive. Les membres du conseil se sont réunis pour préparer le plan d'action biennal 2021-2023 du secteur. Le chantier « Cap sur la dignité » a complété sa deuxième étape par la rencontre des représentants de notre députée Émilise Lessard-Therrien et les travaux préparatifs de la troisième étape, les états généraux sur les conditions de vie des aînés, vont bon train.

Les activités de la fin de notre calendrier sont en planification, notamment l'assemblée générale sectorielle prévue le 5 mai prochain et l'assemblée générale régionale du 19 mai. Cette année, 3 membres du conseil terminent leur premier mandat de 3 ans et une relève est attendue. À l'image du comité des cartes qui a vu se rassembler 4 membres pour un partage des tâches, le conseil souhaite la création d'équipes de bénévoles pour chacun des dossiers du secteur, notamment le dossier de la condition des hommes et des femmes, le dossier sociopolitique et de la retraite.

Nous invitons tous les membres, spécialement les jeunes retraités depuis 8 ans et moins, à se regrouper entre amis et à donner quelques heures par année pour soutenir l'association qui travaille sans relâche à la défense de vos intérêts économiques, sanitaires, sociaux et environnementaux.

Comme une des nombreuses marmottes de février, je vous souhaite un printemps hâtif et une fin rapide de la pandémie.



## Mot de la présidente régionale



*Claire Léveillé*

Tout d'abord je veux vous souhaiter une bonne année 2022 et la santé en priorité.

Dans le précédent mot de présidence, je vous signifiais que les activités automnales

avaient débuté en présentiel, mais tout a été mis sur pause dès la mi-décembre. Certains secteurs avaient même planifié des dîners ou soupers de Noël qui malheureusement ont été annulés. C'est dommage.

C'est le même scénario pour les rencontres des responsables régionaux des comités, prévues à Québec en février. Elles se dérouleront virtuellement et nous sommes dans l'inconnu pour les rencontres des responsables sectoriels.

« Cap sur la dignité », le grand chantier des aînés, en est présentement à sa deuxième phase, soit la campagne d'information auprès de nos députés. Nous demandons au gouvernement de prendre ses responsabilités en cessant de pelleter par en avant et mettre en place des actions concrètes visant à améliorer dès maintenant la condition de vie des aînés. Toutes ces rencontres se font sous forme virtuelle. Les deux attachées politiques de Mme Émilise Lessard-Therrien ont été rencontrées fin janvier, mesdames Susanne Blais et son attachée politique en début février et la rencontre avec M. Dufour est prévue début mars.

Vu le mutisme du gouvernement face à nos demandes, la coalition des aînés (AREQ, AQRP, AQDR, AQDER)<sup>1</sup> tiendra des états généraux sur la place des aînés dans notre société. Tous les experts liés aux enjeux des aînés seront invités. Par la suite, une déclaration commune sera produite et amènera ainsi les gouvernements à prendre des engagements.

En collaboration avec l'AQDR et l'AQRP, nous avons participé à l'élaboration d'une campagne de sensibilisation concernant le renouvellement des baux. Des capsules vidéo seront diffusées sur TVA Abitibi-Témiscamingue de fin février à fin mars. Il y aura aussi des publications dans le Citoyen et le Reflet.

Bientôt vous recevrez les invitations de vos secteurs pour la participation aux assemblées générales sectorielles qui, espérons-le, seront en présentiel.

Enfin, notre assemblée générale régionale se tiendra le 19 mai 2022 au Complexe hôtelier Amosphère d'Amos. L'inscription se fera à partir de 9 h 30 et la rencontre débutera à 10 h. Un dîner vous sera offert et la rencontre se terminera vers 15 h. Vous devez vous inscrire auprès de vos présidences sectorielles. Je vous y attends en grand nombre.

<sup>1</sup> AREQ Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services du Québec

AQRP Association québécoise des retraité(es) des secteurs publics et parapublic

AQDR Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

AQDER Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités



# Fondation Laure-Gaudreault

---

*Claudine Bilodeau*

La publication de notre bulletin me permet encore une fois de demander votre appui pour la fondation.

Premièrement, je sollicite votre aide afin de trouver de nouveaux organismes à qui remettre les montants recueillis par la fondation lors de notre activité de financement. Étant donné que notre fondation est peu connue, je ne reçois pas de demandes d'organismes à but non lucratif. Si vous en connaissez un qui pourrait bénéficier de notre support, vous pouvez me contacter à mon adresse courriel : [cbilodeau57@hotmail.com](mailto:cbilodeau57@hotmail.com). J'attends vos suggestions!

Comme vous le savez, l'activité de financement pour la Fondation Laure-Gaudreault de notre secteur se déroule lors du déjeuner de l'accueil. L'an dernier, nous avons mis en vente un panier composé d'articles d'artisanat préparés par des membres de l'AREQ. Je fais donc encore appel à vous pour trouver une idée pour notre levée de fonds de cette année.

La FLG est toujours en période de recrutement. Il en coûte 10 \$ pour devenir membre à vie. La fondation vient en aide aux personnes retraitées et les jeunes dans le besoin, de plus elle aide la recherche médicale dans les maladies qui frappent les personnes âgées.

Je compte sur votre support pour recruter de nouveaux membres. Je vous invite aussi à visiter le site de la Fondation Laure-Gaudreault ([fondationlg.org](http://fondationlg.org)) pour vous informer sur la mission de la fondation, pour faire des dons en ligne et prendre des nouvelles sur ce qui se passe au niveau provincial.

Pour terminer, je profite aussi de l'occasion pour vous informer que je quitterai mon poste de responsable de la Fondation Laure-Gaudreault à la fin de l'année 2022. Toute personne intéressée pourra me rejoindre et il me fera plaisir de l'accompagner.



# Bail résidentiel

*Raymond-M. Arsenault*

En ces temps de pandémie, de nombreux propriétaires profitent de ce contexte pour majorer le coût des loyers. En tout temps, le locataire a **le droit** de demeurer dans son logement. Votre refus d'une augmentation de loyer n'est pas une raison de quitter votre loyer, sauf si votre immeuble a moins de 5 ans.

L'AQDR de Rouyn-Noranda en collaboration avec l'AQRP et l'AREQ invitent les locataires et propriétaires à regarder la vidéo « Renouveler son bail et refuser l'augmentation de loyer » d'une durée de 3 minutes: [www.aqdrn.org/videos/](http://www.aqdrn.org/videos/). Cette vidéo fait un tour d'horizon des droits des locataires incluant ceux des RPA, au moment du renouvellement de leur bail. Nous présentons dans cet article un extrait de cette vidéo qui concerne la situation lors de la réception d'un avis de modification au bail demandé par le locateur.

1. Le propriétaire qui souhaite apporter des modifications à votre bail doit vous faire parvenir un avis écrit au moins 3 mois avant la fin du bail.
2. Le locataire qui reçoit un avis de modification de son bail de logement a exactement 1 mois après la réception de cet avis pour répondre. Il a le choix de 3 réponses\*:
  - a. J'accepte le renouvellement du bail avec les modifications demandées.
  - b. Je refuse les modifications demandées et je renouvelle mon bail (Je demeure dans le logement).
  - c. Je ne renouvelle pas mon bail et je quitterai le logement à la fin du bail.
3. Suite à votre refus, le propriétaire a 1 mois pour porter sa cause au Tribunal administratif du logement. Le locataire n'a aucune démarche à faire.

Gardez toujours une copie de toutes vos communications avec le propriétaire et faites-vous aider dans vos démarches.

Pour plus d'information, vous pouvez aussi contacter l'AQDR de Rouyn-Noranda par téléphone : 819 762-7855 ou consulter le site internet sous cet onglet : <https://aqdrn.org/videos>

Un message de l'AQDR de Rouyn-Noranda et de ses fiers partenaires qui ont tous pour mission la défense collective des droits des personnes âgées :

\* Le Tribunal administratif du logement propose un modèle de réponse du locataire à l'avis d'augmentation de loyer et de modifi-



cation d'une autre condition du bail (TAL-810-E). Ce modèle de réponse est disponible dans le formulaire de bail obligatoire et sur leur site Web : [https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/notices/TAL\\_810\\_E.pdf](https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/notices/TAL_810_E.pdf)

# ASSUREQ

Source: Johanne Freire

## L'AREQ-CSQ élargit l'admissibilité à son régime d'assurance collective ASSUREQ dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022

Bonne nouvelle! À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, deux nouvelles catégories de personnes retraitées seront admissibles à ASSUREQ, le régime d'assurance collective offert aux membres de l'AREQ-CSQ.

### **Membres CSQ qui ne détiennent pas de régime d'assurance collective en tant que personne employée lors de la prise de leur retraite**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les membres CSQ qui, au moment de leur prise de retraite, ne détiennent pas de régime d'assurance collective en tant qu'employés seront désormais admissibles à ASSUREQ, et ce, sans restriction (selon les modalités prévues au contrat).

Conditions d'admissibilité :

- Devenir membre de l'AREQ-CSQ
- Faire parvenir sa demande d'adhésion dans les 90 jours qui suivent la date de retraite

### **Personnes retraitées ayant été un jour membres d'un syndicat affilié à la CSQ N'AYANT PAS ADHÉRÉ à ASSUREQ dans les délais prévus au contrat**

Le but de cette initiative est d'offrir les assurances aux personnes qui, pour une raison ou une autre, n'y ont pas adhéré au moment de leur retraite.

Les options offertes aux personnes adhérant hors délai sont différentes de celles offertes aux membres adhérant dans les délais prévus au contrat. Ces options sont les suivantes :

#### **Régime d'assurance maladie**

- Régime Santé seulement
- Participation minimale de 24 mois

#### **Régime d'assurance vie**

- Choix 1 seulement (20 000 \$, 15 000 \$ ou 10 000 \$, selon l'âge du décès)
- Âge maximal pour adhérer : 70 ans (s'applique uniquement à l'assurance vie)
- Remboursement des primes sans versement de la prestation si le décès survient dans les 6 mois suivant l'adhésion

Conditions d'admissibilité :

- Avoir été un jour membre d'un syndicat affilié à la CSQ
- Devenir membre de l'AREQ

Pour plus d'informations ou pour obtenir une trousse d'adhésion à l'AREQ et à ASSUREQ, veuillez communiquer avec l'AREQ en appelant au 418 525-0611 ou au 1 800 663-2408 ou par courriel à [info@areq.lacsq.org](mailto:info@areq.lacsq.org)

Visitez la section [ASSUREQ](#) du site Web de l'AREQ pour plus de détails concernant le régime d'assurance collective ASSUREQ.

# Assurances

---

*Élaine Lacombe*

## DOSSIER « SAVIEZ-VOUS QUE ? »

### **Saviez-vous que:**

Votre assureur SSQ se nomme BENEVA.

### PROBLÈMES D'AUDITION

#### **Saviez-vous que :**

- Les honoraires de l'audioprothésiste, le coût d'achat, d'ajustement, de réparation ou de remplacement de vos appareils auditifs sont garantis à un maximum de 750 \$/4 ans, sans ordonnance médicale.

### BRÛLURES

#### **Saviez-vous que :**

- Les vêtements pour le traitement des brûlures sont couverts.

### CIRCULATOIRE

#### **Saviez-vous que :**

- SSQ couvre les bas de soutien qui ont une pression de 20 mm de mercure et plus, maximum de 3 paires / année civile.
- Les vêtements de compression sont couverts.
- La SSQ couvre les injections sclérosantes pour un maximum de frais admissibles de 26,25 \$/ jour. L'acte médical n'est pas couvert.

### DÉCÈS

#### **Saviez-vous que :**

- Toutes demandes de prestations d'assurance sur la vie doivent être faites dans les 90 jours suivants l'évènement.

### DENTAIRE

#### **Saviez-vous que :**

- Les réparations à des dents saines et naturelles, suite à un accident sont couvertes dans les 24 mois suivant l'évènement.
- Les implants sont exclus.

### MÉDICAMENTS ADMISSIBLES

#### **Saviez-vous que :**

- La SSQ couvre à 80% environ 3000 médicaments, avec ordonnance médicale, non couverts par la RAMQ. Pour savoir si un médicament est admissible, allez dans votre ESPACE CLIENT, cliquez sur l'onglet « Connaître la couverture d'un médicament » et entrez le nom du médicament.

# Assurances (suite)

---

## ORTHOPÉDIE

### Saviez-vous que:

- En cas de fracture, le stimulateur de consolidation est couvert.
- Les orthèses plantaires sont remboursées selon la liste de prix de l'association des orthésistes du Québec et non selon l'achat.
- Les orthèses plantaires, les chaussures orthopédiques et les chaussures profondes doivent être conçues dans un laboratoire spécialisé pour être remboursées.

## SOINS À DOMICILE

### Saviez-vous que:

- Pour les soins d'hygiène personnelle, les repas, le ménage, l'accompagnement à des rendez-vous médicaux, vous devez utiliser les services d'une agence autorisée et non un membre de la famille pour être indemnisé jusqu'à 48 \$/jour, maximum 30 jours, avec prescription médicale.
- Consulter la liste des soins admis dans la brochure 2022.

## VACCINS PRÉVENTIFS

### Saviez-vous que:

- Les vaccins préventifs tels que celui pour le zona (SHINGRIX, ZOSTAVAX) sont couverts jusqu'à un maximum de 200 \$ par année civile. (Répartissez vos 2 doses sur 2 années civiles).

## ASSURANCE VOYAGE AVEC ASSISTANCE

### Saviez-vous que:

- La SSQ recommande à sa clientèle de se conformer aux avertissements du gouvernement du Canada en matière de voyage. Avant de planifier un voyage ou de partir, vérifiez les avis sur le site [voyage.gc.ca](http://voyage.gc.ca).
- Avant de partir, vous pouvez imprimer votre preuve d'assurabilité en allant sur le site, [espace-client.ssq.ca](http://espace-client.ssq.ca)
- Un voyage à Montréal (minimum 400 km aller-retour) peut être couvert si votre séjour comporte 2 nuits consécutives.
- Le voyage peut être annulé ou interrompu pour plusieurs raisons, allez sur votre ESPACE CLIENT ou appelez 1-877-651-8080. Vous devez avoir votre numéro de certificat.

# beneva

Née du regroupement de

La Capitale  + 

# Comité des femmes

---

*Micheline Tremblay*

## Un peu d'histoire en ce 8 mars 2022, journée internationale des droits des femmes

Les diverses sources situent les premiers mouvements pour l'instauration d'une journée internationale des femmes entre 1908 et 1910. En 1911, la journée internationale des femmes est célébrée pour la première fois en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Suisse et aux États-Unis, et ce, à des dates différentes selon les pays.

Tous s'entendent par contre sur les buts poursuivis par cette journée : une journée des femmes pour rendre hommage au mouvement en faveur des droits des femmes et pour favoriser l'obtention du suffrage universel pour les femmes. Ce n'est qu'en 1914 que le 8 mars est célébré... un 8 mars!

Au Québec, les sources disponibles ne mentionnent aucune manifestation significative avant 1971. C'est le 8 mars 1971 que le Front de libération des femmes lance une campagne nationale pour l'avortement libre et gratuit. Les Nations Unies ont officialisé la journée du 8 mars en 1977.

Depuis sa création et malgré les avancées obtenues, encore en 2022, l'objectif est demeuré le même soit l'obtention par les femmes de leurs droits légitimes. Le 8 mars se veut une journée mettant en avant la lutte pour ces droits et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

La thématique retenue par le Collectif 8 mars, « L'avenir est féministe », met en lumière la nécessité d'agir pour un monde tissé de liberté, de solidarité, de justice, de paix et d'équité.



« Les mains au premier plan appellent à converger nos efforts pour l'atteinte d'un monde plus juste. Loin d'évoquer un cliché associant les fleurs à la féminité, la flore sélectionnée exprime plutôt la symbolique de la résistance des femmes, leur savoir ancestral sur les plantes médicinales au cours de l'histoire, ainsi que leurs préoccupations pour l'environnement. »

Cette thématique illustre encore une fois que l'égalité de droits n'est pas atteinte. Nous devons unir nos efforts afin de nous donner et de donner un monde plus égalitaire à nos enfants filles et garçons ainsi qu'à nos petits-enfants.

# Comité des hommes

---

*Régent Beauvais*

## La grand-parentalité au masculin

Nous avons toutes et tous de beaux souvenirs de nos grands-parents durant notre jeunesse et même à l'âge adulte. Avec l'augmentation de l'espérance de vie, le rôle de grands-parents s'allonge sur une période de vie de plus en plus longue. La réalité de la grand-parentalité au masculin est méconnue au Québec et partout dans le monde. Dans ce contexte, l'AREQ, avec l'appui de chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), s'est engagée dans une étude quantitative pour documenter la réalité des hommes grands-pères avant et pendant la pandémie.

La littérature sur le sujet nous apprend que le rapport des grands-pères avec leurs petits-enfants serait différent de celui vécu avec leurs enfants. Le rôle d'encouragement ne surprend personne probablement, mais le rôle affectif démontre que les hommes sont de plus en plus capables d'exprimer leurs émotions. Le rôle disciplinaire arrive bon dernier après les rôles de médiateurs, de transmetteurs de savoirs et de connaissances, de type utilitaire et ludique.

Plusieurs dimensions ont été identifiées par les 323 hommes répondants au questionnaire : soutien, aide et accompagnement aux petits-enfants en plus de l'écoute et de modèle. Les hommes ont peu d'intérêt pour l'obtention de services personnels visant à les soutenir dans leur rôle de grands-parents, mais demandent à l'AREQ de publier une documentation de soutien à l'exercice du rôle de grand-père. Cela démontre que le rôle associatif de l'AREQ est important. Le comité des hommes doit continuer à s'intéresser à la condition des hommes. Une suite est en marche par une recherche qualitative. Les chercheurs sont à la recherche de dyades de grands-pères avec un petit-fils de 16 ans et plus pour continuer l'étude. Si cela vous intéresse, vous pouvez me contacter. (819 762-2922).



## « Cap sur la dignité »

*Raymond-M. Arsenault*

C'est le 20 janvier 2022 que Mme Claire Léveill , pr sidente r gionale, M. Bernadin L tourneau, d l gu  du T miscamingue au dossier sociopolitique, M. Raymond-M. Arsenault, responsable r gional du dossier retraite, ont rencontr , en mode virtuel, Mmes Danielle Leflo c et Caroline Sigouin, attach es politiques d' milise Lessard-Therrien, d put e du comt  de Rouyn-Noranda-T miscamingue.



En raison d'une commission parlementaire de derni re minute, Mme Lessard-Therrien, qui a d  quitter pr cipitamment la r gion la veille de notre rencontre, avait re u la documentation livr e une semaine   l'avance et avait pris connaissance des principaux  l ments de notre rencontre. Nous avons re u un accueil chaleureux et les diff rentes questions qui ont suivi notre pr sentation ont clairement d montr  l'int r t du personnel politique   notre cause. Les conclusions des trois derni res enqu tes publiques et les rapports de plusieurs organismes de la sant  pressent fortement le gouvernement   remettre en question le mode de gestion et d'organisation du monde de la sant  et des services publics mis   mal depuis vingt ans par des politiques de restrictions budg taires successives.

Bien que la situation pand mique actuelle place nos revendications vers le bas de la liste de priorit s de notre gouvernement, nous pensons que les jalons pos s par nos actions serviront de fondation aux diff rentes r flexions qui devront  tre tenues dans la cadre de la mise   niveau des grandes orientations du Minist re de la Sant . En date du 2 f vrier, le porte-parole de Qu bec solidaire en la mati re a transmis nos demandes au cabinet de la ministre Marguerite Blais et au Secr tariat aux a n s.

En route vers les  tats g n raux!

# Comité de la retraite

---

*Raymond-M. Arsenault*

Malgré le bouleversement engendré par la pandémie, les artisans des dossiers économiques de l'association œuvrent sans relâche pour améliorer les conditions de vie des membres.

Depuis déjà quatre ans, l'AREQ en partenariat avec quatre autres associations participe, avec le Conseil du Trésor, à la table de concertation nommée La Tribune.

Après deux ans de rencontres préparatoires, c'est à l'automne 2020 que cette table est devenue un organisme permanent de discussions avec le gouvernement pour l'amélioration de notre régime de retraite.

En mai dernier, un bloc de cinq propositions visant à la restructuration et au financement d'un mode d'indexation a été présenté au Conseil du Trésor. Cependant, compte tenu du gouffre financier créé par la pandémie, madame Sonia Lebel, ministre du Conseil du Trésor, a annoncé aux partenaires de la Tribune qu'aucun avancement dans ce dossier ne s'effectuera à court terme.

Qu'à cela ne tienne! Nos représentants dans ce dossier ont réorienté leurs démarches vers trois cibles:

1. Avec le ministère des Finances du Québec, la capitalisation du Fond d'Amortissement des Régimes de Retraite (FARR) qui atteindra 100% d'ici 3 ans, représente une source de financement des propositions d'aménagement de notre régime. De plus, des actions sont effectuées face à l'iniquité fiscale des enseignants retraités qui retournent au travail dans le cadre du programme « Je m'implique » et qui voient leur revenu net s'amoinrir.
2. Avec le gouvernement fédéral, l'association travaille à l'amélioration de la sécurité de vieillesse et du supplément de revenu garanti pour les aînés de 65 ans et plus. Actuellement, seuls les aînés de 75 ans et plus touchent des montants forfaitaires.
3. Avec les syndicats affiliés à la CSQ, la création du comité indexation depuis l'automne dernier a pour objectif l'intégration de l'indexation de notre régime de retraite à l'intérieur des demandes syndicales. La loi qui encadre notre régime est issue d'une entente négociée lors d'une ancienne convention collective et sa définition n'est jamais revue d'une négociation à une autre, ce qui freine les négociations avec les différents organismes gestionnaires des régimes de retraite.

Certes, le dossier de l'indexation que l'on traîne depuis plus de 20 ans requiert beaucoup d'énergie. Cependant, d'autres actions touchant le portefeuille des aînés telles les revendications pour les frais accessoires médicaux, les campagnes pour le remboursement des frais pour les services non rendus par les RPA en temps de pandémie et autres, portent leurs fruits.

Suivez nos dossiers dans les différents médias de l'association.

# Aide médicale à mourir

*Raymond-M. Arsenault*

Comme vous le savez sans doute, l'Assemblée nationale a adopté, en 2014, la loi concernant les soins de fin de vie. L'administration de l'aide médicale à mourir est encadrée par 6 critères spécifiques dont les principaux sont l'aptitude à consentir et la notion d'être en fin de vie.

En 2019, des recours juridiques ont forcé le législateur à modifier le Code criminel afin de soustraire le critère de fin de vie à la loi précédente. Depuis mars 2021, une commission spéciale se penche sur l'évolution de cette loi afin d'élargir l'accès à l'aide médicale à mourir aux personnes en situation d'inaptitude.

Suite à un sondage tenu auprès d'un grand nombre de ses membres, l'AREQ a présenté à la commission un mémoire contenant douze recommandations issues d'une réflexion profonde. Pour donner suite à cette démarche, l'AREQ a publié sur son site le contenu de son mémoire et offrira des conférences sur le sujet au cours des mois à venir. Votre conseil travaille actuellement à accueillir une de ces conférences.

Nous vous invitons à rester attentifs aux prochaines communications sur le sujet.



## Avis de recherche

### Message aux membres

Avec les moments difficiles causés par la pandémie au cours des 2 dernières années, plusieurs de nos membres ont dû réorganiser leurs conditions de vie. Ce faisant, ils ont omis d'informer l'association de leurs nouvelles coordonnées.

Le conseil est donc à la recherche de :

- ◆ Rita Morneau aurait changé de courriel et de téléphone.
- ◆ Denise Rocheleau, aurait changé d'adresse, de courriel et de téléphone.

Si un membre peut nous donner des informations nous permettant de les rejoindre ou si vous pouvez vous-même les contacter, avisez votre présidence.

Tél : 819 764-3941

Courriel : [rmarsenault.areqrn@hotmail.com](mailto:rmarsenault.areqrn@hotmail.com)

## Ces personnes nous ont quittés



Est décédée au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue le 17 novembre 2021 à l'âge de 81 ans, Mme Anne-Marie Grenier, domiciliée à Rouyn-Noranda, membre de l'AREQ.



Est décédé au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue CHSLD Pie XII le 21 décembre 2021 à l'âge de 80 ans, M. André Caron, domicilié à Rouyn-Noranda, conjoint de Céline Lachapelle, membre de l'AREQ.

### Message aux membres

Avec les émotions qui entourent le départ d'un membre de notre famille, informer une association de cet évènement fait régulièrement les frais de l'ignorance ou de l'oubli.

Si vous apprenez le décès d'un de nos membres ou d'un membre de la famille de nos membres, ayez la gentillesse d'aviser votre présidence sectorielle afin que l'on puisse mettre en œuvre les directives de votre politique des décès.

Tel : 819-764-3941

Courriel : [rmarsenault.areqrn@hotmail.com](mailto:rmarsenault.areqrn@hotmail.com)



POSTE MAIL

Port payé

Postage paid

Poste-publications

Publications Mail

3529657

AREQ 08B

6160, rue Michel

Rouyn-Noranda (Québec)

J9Y 0G9

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE 2022

**En vertu des statuts et règlements de notre association, le conseil sectoriel de Rouyn-Noranda convoque ses membres à l'assemblée générale annuelle.**

**QUAND: Jeudi 5 MAI 2022 à 9 h 30**

**Inscription à compter de 9 h**

**OÙ: Quality Inn situé au 260 boulevard Rideau**

**Les élections se tiendront aux postes de :**

- ⇒ **1<sup>re</sup> VICE-PRÉSIDENTE,**
- ⇒ **TRÉSORERIE**
- ⇒ **1<sup>er</sup> CONSEILLER, CONSEILLÈRE**

**Les membres qui désirent se présenter à l'un de ces postes doivent compléter, avant le 5 avril 2022, le formulaire de candidature auprès de la présidence à l'adresse suivante : [rmarsenault.areqrn@hotmail.com](mailto:rmarsenault.areqrn@hotmail.com)**

**Pour faciliter l'organisation de la rencontre, l'inscription avant le 28 avril 2022 serait appréciée. Tous les membres peuvent se présenter en tout temps à l'assemblée générale.**

**Une carte cadeau de 10 \$ sera offerte aux membres présents souhaitant partager le dîner qui suivra l'assemblée à La Cage.**

**BIENVENUE À TOUTES ET TOUS.**

**Prochaine date de tombée du bulletin:**

**15 octobre 2022**